

Le Québec à développer



Le projet Eastmain-1-A/dérivation Rupert

Mémoire présenté au
Comité provincial d'examen des
répercussions sur l'environnement
et le milieu social (COMEX)
ainsi qu'à la Commission fédérale
d'évaluation environnementale



Québec, le 17 mai 2006



ACRGTQ

Association des constructeurs
de routes et grands travaux
du Québec

Table des matières

L'ACRGTQ - Un lien étroit avec l'histoire	2
Le projet Eastmain-1-A/Rupert	3
Un projet sur mesure pour l'ACRGTQ	4
La sécurité énergétique - Une marge de manœuvre nécessaire	6
Aspects environnementaux et la lutte aux changements climatiques	7
Aspects économiques du projet	8
Acceptabilité sociale du projet	9
Conclusion - Un appui au développement du Québec	10
Annexe I	11
Annexe II	12

L'ACRGTQ - Un lien étroit avec l'histoire

L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) remercie les membres du Comité provincial d'examen (COMEX) et la commission fédérale d'examen de nous entendre lors des audiences publiques sur les effets environnementaux, sociaux et économiques du projet Eastmain 1A/dérivation Rupert.

Les entrepreneurs membres de l'ACRGTQ ont acquis et démontré une expertise exceptionnelle lors de la construction des ouvrages hydroélectriques du Québec. D'ailleurs, l'histoire des entrepreneurs du Québec est étroitement liée à celle de la modernisation de notre société. À chaque fois que le Québec a connu un développement important, les entrepreneurs ont été les artisans privilégiés qui ont permis d'améliorer grandement la qualité de vie de nos concitoyens faisant ainsi du Québec une société d'avant-garde.

L'ACRGTQ, incorporée en 1944, regroupe sur une base volontaire la majorité des principaux entrepreneurs et fournisseurs de biens et services œuvrant dans le domaine des travaux de génie civil, de voirie et de grands travaux au Québec. En fait, le secteur génie civil et voirie englobe tous les travaux de construction d'ouvrages d'intérêt général d'utilité publique ou privée notamment les routes, les infrastructures, les éoliennes, les barrages, les centrales et lignes électriques et les gazoducs. L'ACRGTQ est également, selon la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (loi R-20), une association d'entrepreneurs et l'association sectorielle d'employeurs mandataire de la négociation, de l'application et du suivi de la convention collective du secteur génie civil et voirie. À ce titre, elle représente les intérêts de plus de 2 000 employeurs de l'industrie de la construction et environ 25 000 salariés y sont actifs.

Le projet Estmain-1-A/Rupert

Hydro-Québec Production et la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) entendent réaliser le projet hydroélectrique Eastmain-1A/dérivation Rupert qui consiste à dériver une partie des eaux du bassin versant de la rivière Rupert située à la Baie-James et construire la centrale de l'Eastmain-1A d'une puissance de 768 MW et la centrale de la Sarcelle d'une puissance de 120 MW. Il s'agit d'un projet de 4 milliards de dollars.

L'ACRGQTQ abordera dans ce mémoire, la nécessité de poursuivre le développement de notre potentiel hydroélectrique et par le fait même du projet Eastmain 1A/dérivation Rupert. Le Québec a fait le choix de poursuivre les grands projets hydroélectriques afin de poursuivre adéquatement son développement environnemental, économique et social.

Un projet sur mesure pour l'ACRGTQ

La réalisation du projet hydroélectrique Eastmain-1A/dérivation Rupert est de première importance pour l'ACRGTQ et ses membres.

Au-delà de la nécessité d'assurer la marge de manœuvre et la sécurité énergétique des Québécois, l'ACRGTQ croit que le Québec fait face à un autre enjeu de taille : le maintien de son expertise et de son savoir-faire. En effet, le Québec, en ne construisant aucun barrage dans les années 90, a non seulement appauvri la main-d'œuvre spécialisée dans le génie civil, mais il l'a aussi mis en danger.

Prenons, par exemple, le chantier Eastmain 1 à la Baie-James. À certains moments, plus de 2000 personnes y travaillent dans des conditions plutôt difficiles. Nous ne parlons pas ici du climat, mais de l'intégration des jeunes travailleurs. La moyenne d'âge est approximativement de 40 ans. Cette moyenne ne caractérise pas la majorité des travailleurs.

Au contraire, la plupart sont dans la vingtaine et dans la cinquantaine avancée. Il y a un vide entre ces deux générations. Des travailleurs très expérimentés et près de leur retraite doivent montrer le travail aux jeunes qui en sont, pour la plupart, à leur premier chantier d'importance. La différence d'âge est marquante. Si nous avons réalisé des travaux importants dans les années 90, le compagnonnage se ferait beaucoup plus facilement pour ces jeunes puisqu'ils auraient des mentors d'un âge beaucoup plus près du leur. Sachant le nombre de chantiers qu'Hydro-Québec et le gouvernement ont mis, et ont l'intention de mettre en branle dans les prochaines années, le savoir-faire des travailleurs québécois reprend et reprendra du galon.

Cette industrie est une richesse pour les Québécois, non seulement pour ses travailleurs, mais aussi en ce qui concerne l'expertise que la province acquiert en étant le numéro un mondial de la construction, de la production et de la distribution de l'hydroélectricité. Nos membres sont les générateurs de cette richesse.

L'industrie du génie civil québécoise est un leader en raison du développement hydro-électrique, un savoir-faire mondialement reconnu dans le domaine de la construction d'installations hydroélectriques. Le projet Eastmain-1A/dérivation Rupert permettra donc d'améliorer, de consolider et de maintenir l'expertise et de favoriser l'innovation québécoise en matière de construction d'ouvrages de génie civil.

D'ailleurs, plusieurs membres de l'ACRGTO exportent actuellement leur savoir-faire aux États-Unis. Nous croyons qu'il est important de maintenir cette expertise québécoise.

Concernant les communautés criées, il est important de rappeler que, la construction du complexe LA GRANDE et Eastmain 1 ont permis aux entreprises criées de se développer, d'acquérir de l'expertise en matière de construction et de génie civil et de diversifier leur marché, des acquis dont toute la nation crie profite aujourd'hui. Avec le projet Eastmain 1A/dérivation Rupert, nous consoliderons également l'expertise crie. De plus, le projet Eastmain 1 qui était évalué à 2 MM\$ a permis à nos membres, autochtones et non-autochtones, de bénéficier de 24 % des contrats en lien avec le projet, ce, pour un montant approchant les 500 M\$. (Annexe 2)

La sécurité énergétique - Une marge de manœuvre nécessaire

Déjà, lors de la construction de Bersimis 1 et 2 dans les années 1950, les firmes de construction se sont démarquées. En sept ans, on a tracé plus de 400 kilomètres de chemins, élevé 6 barrages, construit une ville pour loger le personnel, percé un tunnel de 82 mètres et une caverne de 172 mètres. À travers le monde, le génie civil québécois confirmait alors son avancement technologique.

La construction des centrales Bersimis dans les années 50 était essentielle. Sans ces projets, le Québec n'aurait pas pu réaliser adéquatement son développement économique et social. Les projets qui suivirent furent tout aussi déterminants puisqu'ils permirent l'aménagement d'une marge de manœuvre garantissant ainsi une sécurité énergétique au Québec. Avec les années cependant, cette marge de manœuvre a fondu.

On peut affirmer sans crainte de se tromper que le Québec poursuivra son développement au cours des années à venir et que ses besoins énergétiques continueront de croître. Il est important de considérer les projets de développement du parc de production hydroélectrique en fonction des futurs besoins en énergie.

Le projet Eastmain 1A/dérivation Rupert permettra à Hydro-Québec de rétablir sa marge de manœuvre face à la sécurité énergétique du Québec. En effet, le débat entourant la sécurité énergétique ainsi que celui du Suroît en 2004, a permis aux Québécois de prendre conscience de la vulnérabilité de l'apport énergétique du Québec. Pour l'ACRGTQ, ce projet d'énergie renouvelable pourra soutenir et assurer la sécurité énergétique des Québécois.

Aspects environnementaux et la lutte aux changements climatiques

Ce projet de barrage hydroélectrique fait partie intégrante des solutions d'avenir dans la lutte aux changements climatiques. En mettant ce type d'énergie à l'avant-plan, le Québec fait en sorte que les émissions de gaz à effet de serre soient maintenues au minimum. L'éolien ne peut faire le travail seul; il s'agit d'une excellente source d'énergie complémentaire à l'hydroélectricité.

À l'heure des changements climatiques, la production d'électricité québécoise est heureusement très majoritairement d'origine hydroélectrique. Le débat d'aujourd'hui est donc à considérer dans une perspective globale. À titre de société responsable, nous devons privilégier le développement de notre plein potentiel hydroélectrique avant de considérer d'autres sources de production plus polluante.

Avec ce projet, c'est le début d'une nouvelle ère. Ce projet doit voir le jour pour l'ensemble de notre industrie, car il propose les nouveaux barèmes aux futurs développements hydro-électriques majeurs du Québec. Des mesures qui permettront de faire du développement durable pour les générations à venir.

L'Eastmain-1A/dérivation Rupert se situe à l'avant-garde des meilleures pratiques environnementales connues dans le monde. Il intègre des mesures exceptionnelles en matière de protection de l'environnement et de prévention des impacts environnementaux. L'ensemble des mesures environnementales prévues, excluant le débit réservé, s'élève déjà à quelque 260 millions \$. Si le projet ne passait pas l'étape de l'acceptabilité environnementale, cela constituerait un signal négatif pour l'industrie du génie civil et de l'hydro-électricité et peut-être même la fin d'une époque.

Aspects économiques du projet

Hydro-Québec estime à 3,9 milliards de dollars le coût global du projet. L'ACRGQTQ considère qu'il s'agit là de retombées majeures pour le Québec et pour l'industrie de la construction.

Selon Hydro-Québec, le projet va générer des retombées de 2,3 milliards de dollars pour l'ensemble des entreprises du Québec. De plus, la SEBJ s'attend à ce que les contrats octroyés et les dépenses réalisées soient considérables pour la région et celles environnantes :

- Abitibi-Témiscamingue (région 08) : 130 911 140 \$
- Nord-du-Québec (région 10) : 103 654 079 \$
- Saguenay-Lac-St-Jean (région 02) : 181 729 248 \$

Pour l'ensemble du Québec, le projet va générer des emplois équivalant à 27 028 années-personnes durant la période de construction.

Les retombées liées à ce projet seront très importantes pour les membres de notre industrie. Des entreprises du Québec en entier, qu'elles soient crie, jamésiennes ou autres, pourront bénéficier des effets de ce projet. Le Québec a besoin de ces projets structurants de cette envergure.

Acceptabilité sociale du projet

Le 7 février 2002, le Québec et les Cris ont conclu une entente politique et économique globale d'une durée de cinquante ans. Cette « Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec », surnommée La Paix des braves. C'est le premier ministre d'alors, M. Bernard Landry, et l'ex-grand chef Ted Moses qui signent, en 2002, la Paix des braves, une entente historique.

L'entente prévoit que les neuf communautés cries de la Baie-James seront associées au développement hydroélectrique de leur région, mais aussi à tout ce qui touche au développement du Nord québécois, reconnaissant ainsi les droits des Cris sur ces terres. De plus, à l'article 4.11 de la Paix des Braves, les Cris consentent à la réalisation du projet Eastmain-1A/dérivation Rupert près de la baie James.

Cette entente avait été précédée par un référendum dans les communautés cries qui se sont montrées favorables à sa signature à 70 %. Le projet Eastmain-1A/dérivation Rupert a également intégré les Cris à toutes les étapes de son développement. Ce processus d'échange continu sera en cours pendant la construction et l'exploitation du projet.

De plus, le 24 mars dernier, le premier ministre du Québec, Jean Charest, et le Grand Chef Matthew Mukash ont affirmé leur engagement envers cette entente.

Ces ententes historiques sont primordiales au bon fonctionnement des relations entre les autochtones et les non-autochtones, elles sont signées de bonne foi et permettent aux communautés de cohabiter dans l'harmonie. L'ACRGQTQ salue la contribution des Cris à leur développement et à celui du Québec.

Conclusion - Un appui au développement du Québec

Parce que le projet permettra aux travailleurs de notre industrie de demeurer des chefs de file dans leur secteur, l'ACRGTQ appuie sans réserve le projet Eastmain-1A/dérivation Rupert. Nos membres sont fiers d'avoir contribué à bâtir le Québec d'aujourd'hui, d'avoir obtenu une reconnaissance internationale pour l'expertise qu'ils ont acquise et espèrent pouvoir continuer à participer à la construction de projets qui constituent, à notre avis, la meilleure solution sur le plan social, environnemental et économique.

En considérant les retombées positives que les projets passés (Complexe La Grande et Eastmain-1) ont eues sur le Québec, on peut affirmer que le projet Eastmain-1A/dérivation Rupert bénéficiera aux entreprises criées, aux entreprises jamésiennes et à l'ensemble des entreprises québécoises, en somme, à toute la collectivité du Québec

Le projet Eastmain-1A/dérivation Rupert est intégré d'une façon très respectueuse au niveau environnemental ; c'est une grande réussite technique. Hydro-Québec devient avec ce projet un leader mondial en matière de développement durable.

Ce projet a été accepté par la majeure partie des intervenants locaux, il y a eu un consentement avec les Cris et les Jamésiens.

Le projet doit voir le jour; c'est le développement économique et hydroélectrique du Québec qui en dépend.

Merci

Annexe I

Sources :

*Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec
Février 2002*

Plan stratégique d'Hydro-Québec

*Centrale de l'Eastmain-1-A et dérivation Rupert
Étude d'impact sur l'environnement
Hydro-Québec Production
Décembre 2004*

*Centrale de l'Eastmain-1-A et dérivation Rupert
Complément de l'étude d'impact sur l'environnement
Hydro-Québec Production
Décembre 2005*

*Centrale de l'Eastmain-1-A et dérivation Rupert
Document d'information
Hydro-Québec Production
Dépôt légal – 1er trimestre 2005
ISBN 2-550-43925-2*

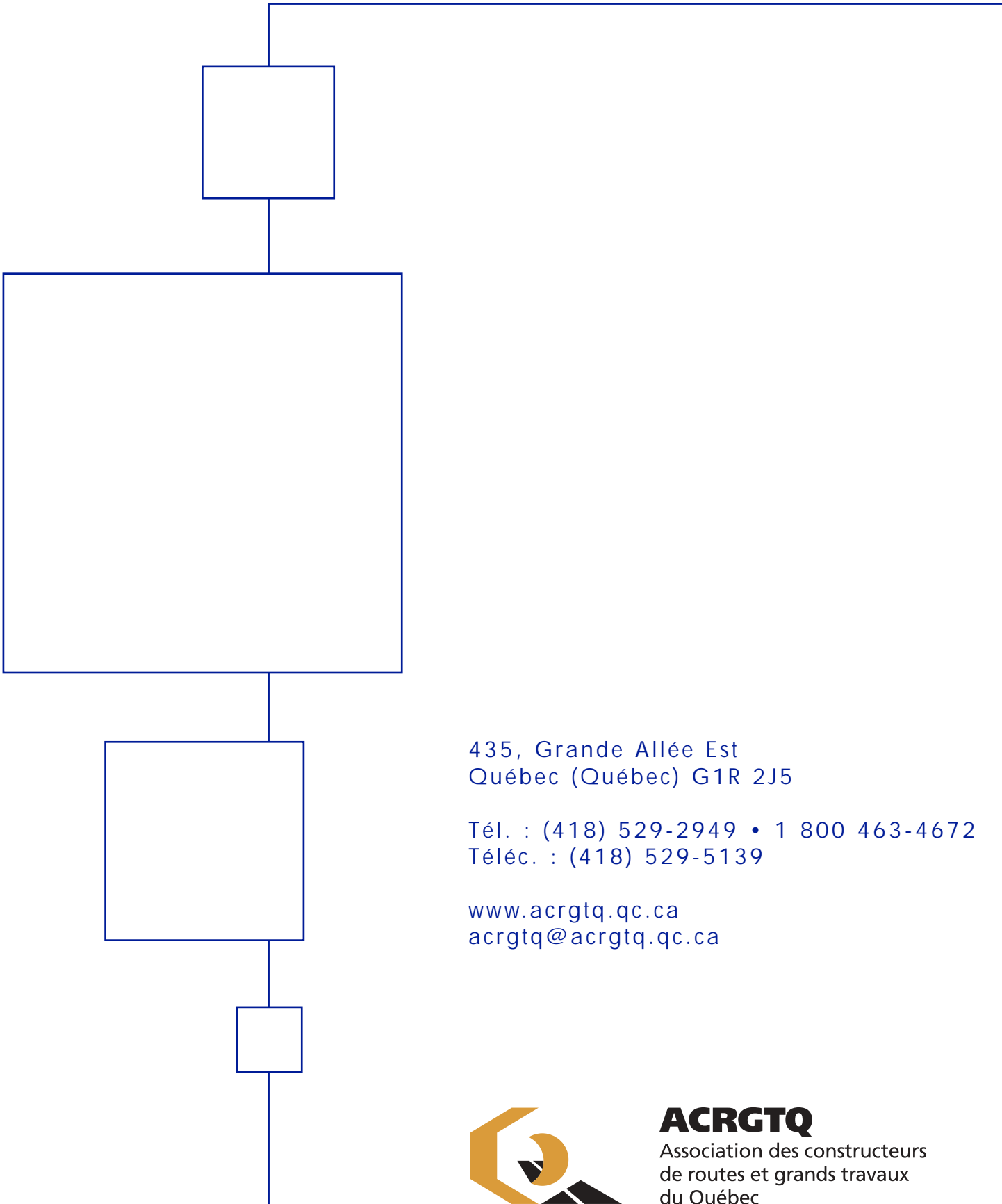
Annexe II

Liste des appels d'offres remportés par des membres de l'ACRGQTQ au 11 mai 2006

Projet Eastmain 1

Compagnie membre de l'ACRGQTQ	Nombre de contrat	Montant du contrat
Compagnie de construction et de développement Cris	1	n/d
	2	n/d
	3	n/d
	4	523 100 \$
	5	n/d
	6	n/d
	7	n/d
	8	n/d
	9	n/d
	10	5 390 000 \$
	11	n/d
	12	169 000 \$
	13	n/d
	14	1 622 048 \$
	15	n/d
	16	n/d
	17	n/d
	17	7 704 148 \$ (Montant partiel)
Janin - Bot (Entreprise conjointe)	1	26 047 995 \$
EBC	1	3 311 176 \$
	2	84 352 058 \$
	3	87 663 234 \$
Hamel Construction	1	19 573 760 \$
Fernand Gilbert	1	54 280 213 \$
Neilson	1	73 787 209 \$
	2	4 812 651 \$
	2	78 599 860 \$
Norascon-Hebert	1	48 704 446 \$
Aecon	1	107 583 959 \$
Alstom	1	n/d

HMI - Promec senc	1	1 263 625 \$
	2	30 880 479 \$
	2	32 144 104 \$
Electro-Saguenay	1	411 634 \$
Cegerco	1	7 396 056 \$
	2	1 944 000 \$
	3	7 288 083 \$
	4	2 966 039 \$
	5	4 787 053 \$
	6	7 277 571 \$
	7	2 783 089 \$
	8	1 437 645 \$
	8	35 879 536 \$
GLR	1	1 944 505 \$
Talvi	1	1 597 618 \$
Total	41	476 087 017 \$ <i>(Montant partiel)</i>



435, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 2J5

Tél. : (418) 529-2949 • 1 800 463-4672
Télec. : (418) 529-5139

www.acrgtq.qc.ca
acrgtq@acrgtq.qc.ca



ACRGTQ

Association des constructeurs
de routes et grands travaux
du Québec